

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 057794

83867

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1975

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AFKIR LAHCEN

Date de naissance :

01.01.1949

Adresse :

Sidi OTHMAN

Tél. :

Total des frais engagés : 332.90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Saad BENNIS
Médecine Générale
22, Bd. du Nil, Bloc 33 - 1er Etage
Sidi Othmane - Casablanca
Tél/Fax : 0522 59 78 56

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

AFKIR LAHCEN

Age : 72 Ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Syndrome hypothyroïdien à Courbature

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 26.10.2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/10/2022	5		180,00 DHS	Docteur Shad BENNIS Médecine Générale 22 Bd. du Nil, Bloc 33, 1er Etage Sidi Othmane - Casablanca Tél/Fax : 0522 59 78 56

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formasseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BANNOUR BLOC 25 N°5 Sidi Othmane Casablanca Tél : 05 22 55 33 16	10/10/2022	182,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CCEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

Dental arch diagram showing the upper and lower arches with numbered teeth (1-8) and letters A-H indicating specific teeth or areas.

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 21433552
D	00000000 00000000
	35533411 11433553
B	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

Dental arch diagram showing the upper and lower arches with numbered teeth (1-8) and letters A-H indicating specific teeth or areas.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur Saâd BENNIS

Médecine Générale



الدكتور سعد بنيس

الطب العام

Echographie Générale - ECG

Maladies Rhumatismales et Inflammatoires

22, Boulevard du Nil, Bloc 33, 1er Etage

Sidi Othmane - Casablanca

Tél / Fax : 05 22 59 78 56

E-mail : saadbennis@hotmail.fr

فحص بالصدى - تخطيط القلب

أمراض الروماتيزم و التهاب المفاصل

22. شارع النيل، بلوك 33، الطابق الأول

سيدي عثمان، الدار البيضاء

الهاتف / فاكس : 0522 59 78 56

Casablanca le :

10 AOUT 2021

PHARMACIE BENNOUR
Bloc 25 N° E Sidi Othmane
Casablanca
Tél: 05 22 55 33 16

Monsieur APTEUR INTERN

52,80

11/08/2021 Poids moyen après (mittelw.)

32,50

up x 2x5 après perte de 50

22/08/2021

soit

34,70

12/08/2021 moyen perte de 50

31/08/2021

légère effacement

30,00

13/08/2021 moyen perte de 50

8/09/2021

légère amélioration

33,90

14/08/2021 moyen perte de 50

5/09/2021

légère amélioration

Ts 782,90

Docteur Saâd BENNIS
Médecine Générale
22, Bd. du Nil, Bloc 33, 1er Etage
Sidi Othmane - Casablanca
Tél/Fax : 0522 59 78 56

NO - DOL FEN 400MG
CP PELL 830
P.P.V : 30DH00



6 118000 061878

LOT : 255
PER : 04/24
PPV : 33,90 DH

LOT : M0558
PER : 06/2023
PPV : 52,80DH

LOT : 21090
PER : 03/2024
PPV : 31,50 DH

PPV (DH) :

34,70